

## Présentation :

Le diplôme de l'ENCG est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 5 ans.

Il est orienté vers l'insertion professionnelle des étudiants et propose aussi une formation qui permet la poursuite des études vers le cycle doctoral.

Une filière de diplôme de l'ENCG est un cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de modules pris dans un ou plusieurs champs disciplinaires et ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant des connaissances, des aptitudes et des compétences dans les domaines de la gestion, la finance, le marketing et le commerce.

## Conditions d'accès :

a- Accès aux Ecoles Nationales de Commerce et de Gestion :  
L'admission aux Ecoles Nationales de Commerce et de Gestion a lieu par voie de concours d'admission ouvert aux titulaires du baccalauréat ou équivalent dans des champs disciplinaires bien précis.

Les modalités d'organisation du concours d'admission sont fixées dans le descriptif de la filière.

b- Inscription aux modules d'un semestre :

- L'inscription aux modules d'un semestre nécessite la satisfaction de pré-requis de ces modules, spécifiés dans leurs descriptifs correspondants.
- Un module acquis par compensation conformément à la norme RG7 satisfait la condition de pré-requis pour l'inscription dans un autre module.
- Dans la limite des semestres de réserve, et sauf dérogation octroyée par le chef de l'établissement, l'étudiant s'inscrit, au plus, deux fois à un même module.
- Sauf dérogation du chef de l'établissement, l'étudiant bénéficie, au maximum de trois semestres de réserve à compter du 5<sup>ème</sup> semestre.

## Organisation du cycle d'études :

Les études en vue de l'obtention du diplôme des Ecoles Nationales de Commerce et de Gestion durant 10 semestres et sont organisées comme suit :

- Les quatre premiers semestres correspondant à une préparation aux études de gestion et de commerce axés

sur l'acquisition des aptitudes fondamentales (langues et communication, environnement économique et juridique de l'entreprise, culture générale de l'entreprise, raisonnement logique, humanités).

- Les semestres 5 et 6 sont des semestres de détermination et de choix de filières.
- Les six premiers semestres constituent un tronc commun à l'ensemble des ENCG.
- Les semestres 7, 8 et 9 sont des semestres de spécialisation.
- Le dixième semestre étant consacré au stage et au projet de fin d'études.

Un semestre correspond à quatre modules.

## Filière :

Une filière de formation comporte 40 modules.

Une filière se compose de trois blocs de modules :

- Le bloc de modules majeurs, composé d'enseignements généraux dans la spécialité de la filière ou spécifiques à cette spécialité. Ce bloc, stage compris, représente 70% à 80% du volume horaire global de la filière.
- Le bloc de modules "outils et méthodologie" nécessaires à la formation (Langues appliquées, Communication spécifique, Instruments quantitatifs et Outils d'aide à la décision), représentent 15% à 20% du volume horaire global de la filière.
- Le bloc de modules complémentaires, constitué de modules de spécialisation ou d'ouverture en relation avec le domaine de spécialisation. Ce bloc représente 5% à 10% du volume horaire global de la filière.

## Module :

Le module est l'unité fondamentale du système de formation.

Il comprend un à trois éléments de module qui peuvent être enseignés dans une ou plusieurs langues. Un élément de module peut être soit une matière enseignée sous forme de cours théoriques et/ou de travaux dirigés et/ou de travaux pratiques, soit une activité pratique consistant en travaux sur le terrain ou projet, soit un stage. Les différents éléments d'un module constituent une unité cohérente.

Une partie d'un module peut être enseignée à distance et/ou par alternance et doit faire l'objet de modalités arrêtées dans un cahier de charge préalablement approuvé par les instances de l'établissement et de l'Université.

L'intitulé d'un module reflète son contenu et ses objectifs.

Un module s'étale sur un semestre et correspond à un volume horaire minimum de 75 heures d'enseignement et d'évaluation.

## Activité pratique :

Une activité pratique peut constituer un ou plusieurs éléments d'un module ou un module entier ou plusieurs modules. La durée de l'activité pratique correspondant à un module entier est comprise entre 20 et 25 jours ouvrables.

Une activité pratique peut correspondre à un stage, un projet professionnel ou création d'entreprise, étude de terrain.

## Stage et activités pratiques :

Le cursus d'étude du diplôme des ENCG comprend 3 stages obligatoires qui représentent avec les activités pratiques 20 à 25 % du volume horaire global des six derniers semestres :

- Un stage d'initiation d'un mois minimum validé par les étudiants durant le semestre 6.
- Un stage d'approfondissement d'un mois minimum validé par les étudiants durant le semestre 8.
- Un stage de fin d'étude de 3 mois minimum validé par les étudiants durant le semestre 10.

Le rapport du stage de fin d'étude préparé par l'étudiant fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.

## Passerelles :

Toute filière prévoit des passerelles avec d'autres filières afin de permettre à un étudiant, tout en conservant ses acquis, de se réorienter au sein d'un même établissement ou d'un établissement à un autre.

Deux passerelles sont possibles pour accéder aux ENCG :

- Au niveau du 5<sup>ème</sup> semestre :

- pour les titulaires de Baccalauréat plus quatre semestres acquis dans le domaine de la filière (DEUG, DUT, BTS, ou diplôme reconnu équivalent rentrant dans la spécialité de la filière).
- pour les élèves admissibles des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles « CPGE », filière « Economie » et « Commerce » via le concours national d'accès aux Ecoles de Management « CNAEM ».
- Au niveau du 7<sup>ème</sup> semestre pour les titulaires de Bac + 6 semestres acquis dans le domaine de la filière (Licence, diplôme de même niveau ou diplôme reconnu ou équivalent).

Les procédures de sélection et les conditions d'admission sont définies dans le descriptif de la filière.

#### Evaluation des connaissances :

L'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences pour chaque module s'effectue sous forme de contrôle continu qui peut prendre la forme d'examens, de tests, de devoirs, d'exposés, de rapports de stage ou de tout autre moyen de contrôle fixé dans le descriptif. Toutefois, si besoin est, outre le contrôle continu un examen final pondéré peut être organisé selon les modalités prévues dans le descriptif du module.

#### Note du module :

La note d'un module est une moyenne pondérée des différentes évaluations du module ou des éléments qui le composent. La pondération tient compte de la nature de l'évaluation et des volumes horaires des différentes composantes ainsi que de leur nature.

#### Validation d'un module :

Un module est acquis soit par validation soit par compensation :

- Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20 et si aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 6 sur 20.
- Un module est acquis par compensation, si l'étudiant, valide le semestre dont fait partie ce module (voir modalités de validation des semestres ci-après).

#### Contrôle de rattrapage :

Les étudiants n'ayant pas validé un module sont autorisés à passer un contrôle de rattrapage selon les modalités arrêtées au niveau de chaque école, conformément à son règlement d'évaluation.

Il peut être exigé pour ce module une note minimale requise pour qu'un étudiant soit autorisé à passer un contrôle de rattrapage. Les étudiants peuvent conserver, pour ce rattrapage, les notes obtenues dans les éléments du module qui sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

#### Validation des semestres :

Le semestre est validé si la moyenne des notes obtenues dans les modules du semestre est supérieure ou égale à 10 sur 20 et si aucune note de l'un de ces modules n'est inférieure à 6 sur 20.

Toutefois les semestres 7, 8, 9 et 10 ne sont pas éligibles au système de la compensation.

#### Validation de la filière :

Une filière du cycle des écoles nationales de commerce et de gestion (ENCG) est validée si l'une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- Tous les modules de la filière sont validés.
- Tous les semestres sont validés.

Une filière validée donne droit au Diplôme des Ecoles Nationales de Commerce et de Gestion, en précisant la filière.

#### Mentions :

Le diplôme des ENCG est délivré avec l'une des mentions suivantes :

- « Très bien » si la moyenne générale des notes des modules est au moins égale à 16 sur 20.
- « Bien » si cette moyenne est au moins égale à 14 sur 20 et inférieure à 16 sur 20.
- « Assez bien » si cette moyenne est au moins égale à 12 sur 20 et inférieure à 14 sur 20.
- « Passable » si cette moyenne est au moins égale à 10 sur 20 et inférieure à 12 sur 20.

Les diplômes délivrés par l'UMI

D  
E  
N  
C  
G

Diplôme des Ecoles  
Nationales  
de Commerce  
et de Gestion